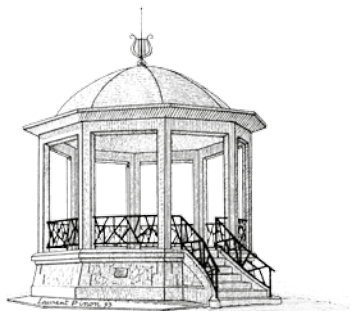




Le Kiosque Info

N°129 ■ Juin 2024

Journal d'information de la commune de Mauzé-sur-le-Mignon



**COLOR,
MAUZ'**

*une avalanche
de couleurs !*

**URBANISME :
ACHÈVEMENT DU LOTISSEMENT**

BUDGET DE LA COMMUNE DE MAUZÉ

**AVANCEMENT DU PROJET DE CONSTRUCTION
DE L'ÉCOLE JEAN MONNET**



Nous suivons tous le parcours de la flamme olympique dans notre pays. Nous entrons maintenant dans le décompte des jours nous rapprochant de l'ouverture des JO.



PHILIPPE MAUFFREY
Le Maire

Comme vous le savez, le Département contribue à ce grand événement. A notre niveau, participons avec conviction en bougeant et bousculant nos habitudes parfois casanières et entraînons avec nous notre jeunesse.

Sur ce sujet, ces prochaines semaines verront l'ouverture du terrain de tennis n°1 (M.A. Bossuet) complètement remis à neuf. Le projet de territoire dit « chemin de halage » en concertation avec nos voisins du 17 et du 85 avance également. Il permettra d'offrir un linéaire de 18 km, le long du canal du Mignon. Ce sera un espace dédié aux marcheurs, aux joggeurs, aux cyclistes et, sur certains tronçons, aux cavaliers. Ce projet est appuyé par le Parc du Marais Poitevin. Lors de la prochaine opération

« argent de poche », nous en profiterons une nouvelle fois pour entretenir les différents ateliers du parcours de santé. Concernant le sol du gymnase, celui-ci devra attendre, cette opération étant financièrement importante. Nos jeunes du CMJ*, après de nombreuses réflexions, ont opté pour un nouveau jeu, bientôt installé au city-parc, offrant ainsi, après la tyrolienne (au port) une attraction à caractère sportive et ludique. Les salles 3 et 4 seront transformées pour accueillir de la gymnastique et du yoga pour tous en 2025 !

Comme vous le savez, le vote du budget est toujours un moment important car il demande un travail d'analyse et de gestion rigoureux de la part des élus et des responsables administratifs.

rendu du conseil municipal.

C'est dans ce contexte difficile et exigeant où les subventions de l'État se raréfient, où les besoins en termes d'investissements **sont toujours très nombreux** que nous avons présenté et voté ce budget.

Notre projet concernant l'école élémentaire neuve avance à grands pas. La très prochaine validation de l'avant-projet définitif va permettre la dépose du permis de construire, et ainsi le début des travaux.

Ce budget équilibré nous permet d'assurer notre mission fondamentale à savoir le fonctionnement quotidien de la commune. Pour y parvenir, une **légère** hausse des taxes s'imposait !

« Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté ».

Prochainement, vous serez invités à des réunions publiques concernant le « Mauzé de demain » incluant : la sécurité des biens et des personnes, l'urbanisme à travers la vitesse et le sens de circulation adapté à la construction de la nouvelle école et au plan vélo. Le compostage, le devenir de la Poste, le fleurissement et la propreté seront également abordés.

Malgré un climat national particulièrement anxiogène, nous devons garder le cap et persévérer pour une cohabitation harmonieuse. Soyez sûrs que l'équipe travaille, obstinément tournée vers demain dans un esprit constructif et serein.

* : CMJ Conseil Municipal des Jeunes.

PHILIPPE MAUFFREY
Mai 2024

>>> Actualité

NOUVEAU

UN COMPOSTEUR COLLECTIF INSTALLÉ À MAUZÉ



En France, la quantité annuelle de déchets est de 350 kg par personne et 30% des ordures ménagères sont des déchets organiques, donc recyclables. Pourtant, les déchets sont quasi-systématiquement traités dans des centres de traitements de déchets. Pourquoi continuer à faire transporter ses déchets organiques en décharge alors qu'ils peuvent être directement transformés en amendement organique ?

Le compostage est une pratique accélérant le processus naturel de décomposition de la matière organique en sels minéraux et en humus. Il reproduit donc le cycle naturel de la matière. Ainsi, composter permet de réduire la quantité de vos déchets ménagers et favorise la vue du sol, améliore sa fertilité et sa teneur en humus.

Afin de s'inscrire dans cette démarche vertueuse, Mauzé a installé son premier composteur collectif.

Le composteur est installé dans les jardins derrière le Breuil Barabin. Pour y accéder, il faut emprunter la rue du Doué et se garer sur le parking à l'entrée du chemin.

En compostant vos déchets alimentaires, vous participez à réduire votre empreinte écologique. Les déchets apportés au composteur une fois valorisés se transformeront en engrais naturel que les jardiniers et les services techniques pourront utiliser directement pour leurs plantations.

Le PLUi D est entré en vigueur le 8 février 2024

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal intégrant le Plan de Déplacement urbain de Niort agglo organise le développement futur du territoire, dans le respect des principes du développement durable. Il garantit une gestion économe de l'espace tout en répondant aux besoins de développement local, ainsi qu'un équilibre entre consommation foncière et préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Approuvé le 8 février 2024, il s'impose désormais à tous les acteurs du territoire de la CAN, les particuliers, les entreprises, les administrations et les collectivités pour toute demande de travaux ou projet d'urbanisme, ce pour une durée de 10 ans.

Les documents qui le composent (cartographie des zonages, pièces écrites, règlements...) sont consultables sur le site internet de la CAN, section urbanisme et bientôt sur celui de la commune.

Achèvement du lotissement du Jouet 6 nouveaux logements sociaux vont voir le jour



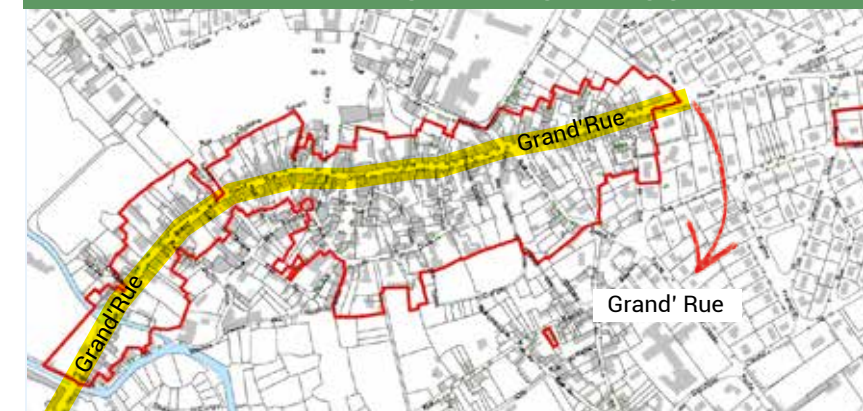
Le dernier lot du lotissement communal du Jouet a été vendu. Ce terrain de 1100 m² était destiné à la réalisation de 2 à 7 logements. Le porteur du projet est le bailleur social Deux-Sèvres Habitat qui a déjà réalisé, sur ce lotissement, la Résidence du Jouet comportant 14 logements. Un permis de construire a été déposé et accordé pour la construction de 6 maisons accolées se répartissant en :

- 2 maisons de type 4 avec étage (3 chambres)
- 1 maison de type 4 de plain-pied
- 3 maisons de type 3 de plain-pied (2 chambres).

Ces 6 maisons en location seront des logements sociaux. Le chantier devrait débuter en juin pour une livraison en 2025.

INSTAURATION DU PERMIS DE LOUER POUR LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

PÉRIMÈTRE DU PERMIS DE LOUER



Comme le permet la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Renoué (loi ALUR) du 24 mars 2014, le Conseil Municipal, par délibération, a pris une décision favorable pour que la commune intègre le dispositif du « permis

de louer ». Ce dispositif vise à renforcer les outils de lutte contre l'habitat indigne en contrôlant la conformité des logements privés aux normes de décence, avant l'entrée des locataires dans les lieux.

A la suite de cette délibération, la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), compétente en matière d'Habitat, a validé la mise en œuvre du régime de l'autorisation préalable de mise en location sur un périmètre défini au centre bourg de Mauzé.

Le permis de louer entrera en vigueur à l'automne et durera au moins jusqu'au 31 mai 2028, date de fin du Programme d'Intérêt Général (PIG). Ce programme est actuellement en cours sur les 40 communes de la CAN. Son but est d'aider à l'amélioration du parc de logements par le biais de subventions aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs. Les modalités de mise en œuvre de ce permis de louer seront développées dans le prochain numéro du kiosque et sur les différents supports d'information.



Tout savoir sur les budgets COMMUNAUX...

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2024 complété des excédents de l'année N-1. Il respecte les 5 principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité, complété du principe de sincérité. C'est le premier acte obligatoire du cycle budgétaire de l'année de la collectivité. C'est un acte juridique et politique. Juridique, il donne le droit au Maire d'engager une dépense et politique car il définit les orientations voulues par le Conseil.



PREMIÈRE ÉTAPE

Validation des comptes de gestion 2023

Les comptes de gestion de l'année 2023 ont été vérifiés par la trésorerie. Le compte administratif a lui aussi été édité et vérifié par nos services. Les deux sont concordants au centime d'euro près et permettent de constater les excédents ou déficits de l'année dernière puis de pouvoir les reporter en plus ou en moins dans le budget primitif de cette année.

Il doit être voté avant le 15 avril N et transmis à l'Etat dans les 15 jours suivants.

Il comprend deux sections :

► **Le fonctionnement**, c'est-à-dire les dépenses courantes et récurrentes d'entretien des bâtiments, des salaires, charges et indemnités, de fonctionnement des services. C'est un peu comme le budget familial (les salaires, allocations et revenus face à des dépenses générales (alimentation, impôts, remboursement d'emprunt, assurances...).

► **L'investissement** qui a vocation à préparer l'avenir avec des opérations d'ampleur variable afin d'améliorer ou conserver le patrimoine de la commune.

DEUXIÈME ÉTAPE

Vote du budget 2024

Ce budget a bien entendu été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement (tout en tenant compte de l'inflation attendue) en maintenant un haut niveau de services rendus aux habitants et en contenant la dette (en limitant le recours à l'emprunt). Pour ce qui est de l'investissement envisagé, nous avons recherché et recherchons encore toutes les subventions possibles de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Agglomération et autres organismes subventionneurs.

► **Les recettes de fonctionnement** comprennent les revenus des immeubles, les dotations de l'Etat, les impôts locaux (taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie). A cela s'ajoutent les excédents de fonctionnement de N-1 (non transférés à la section investissement).

► **Les dépenses de fonctionnement** comportent les achats pour les services, les salaires et charges, la consommation pour l'entretien des bâtiments communaux, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts.

Le dernier calcul représente la différence entre le total des recettes moins le total des dépenses et constitue l'autofinancement. Celui-ci permet de financer l'investissement sans recourir à l'emprunt.

► **Les recettes d'investissement** sont constituées de dotations (subventions d'investissement

perçues en lien avec l'investissement retenu) et des produits de vente (recettes patrimoniales moins taxe d'aménagement) et de l'emprunt mais également du virement de l'excédent de la section fonctionnement, excédent reporté de N-1.

► **Les dépenses d'investissement** sont constituées des immobilisa-

tions corporelles et incorporelles, emprunt (capital), subventions versées, dépenses imprévues, moins-values de cessions qui font bouger durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune (achat de mobilier ou matériel, études et travaux neufs ou rénovation).



...et sur le budget DE LA COMMUNE DE MAUZÉ

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

- Choix du cabinet d'architecte pour le projet « construction d'une école élémentaire ».
- Achat d'un mobilier sécurisé pourvu de prises électriques pour le rangement et le chargement de vélos au camping.
- Mise en vente des derniers lots du lotissement du Jouet.
- Dépenses imprévues découlant du séisme du 16 juin.

- Signature de l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain » et mise en œuvre des premières actions.
- Réaménagement de l'accueil de la Mairie.
- Travaux sur divers bâtiments publics.
- Renouvellement de l'opération OPAH.

LES GRANDS PROJETS DE L'ANNÉE 2024

DÉPENSES

1*- sur les bâtiments

- Réparation des bâtiments municipaux à la suite du séisme du 16 juin 2023.
- Réparation de l'immeuble de la gendarmerie et des logements des gendarmes dans le cadre d'un projet pluriannuel.
- Démarrage de la construction de la nouvelle école élémentaire.
- Ventes de biens municipaux (ancienne trésorerie, maison du Breuil Barabin, maison de Mallet).
- Réfection du court de tennis N°1.

2*- sur le foncier

- Acquisition de terrains sur la route de Dey en vue de l'élargissement de la route menant à la déchetterie, chemin SNCF, petites parcelles pour créer des chemins piétonniers de traverse.

3*- Opérations de voirie

- Entretien des voiries par le SIVOM.
- Enfouissement de réseaux de voirie Route de Jouet et Route de Prin par le syndicat d'électrification.
- Acquisition d'un immeuble dégradé (aménagement urbain pour la création d'un îlot de fraîcheur).

4*- Acquisitions

- Matériels, mobiliers et logiciels (Etat civil et pointage pour le périscolaire).
- Panneaux de signalisation et signalétique de la commune.

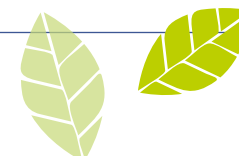
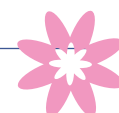
5*- Etudes

- Etude sur les mobilités pour une meilleure circulation dans Mauzé aujourd'hui et dans l'avenir.
- Soutien au projet Village de brocanteurs et aux projets d'ouverture de commerce.

RECETTES

Les recettes attendues proviennent :

- des subventions PACT de la CAN et du Conseil départemental, d'un emprunt bancaire, d'une subvention DETR pour le projet école ;
- d'une subvention Cap Relance du Conseil départemental pour le Camping du fonds de tourisme durable de l'ADEME ;
- d'une subvention du dispositif CADS Tourisme du Conseil départemental pour les aménagements du Port ;
- d'une subvention départementale pour l'étude générale des mobilités ;
- de la vente d'immeubles municipaux.



Budget

PRÉVISIONNEL 2024

Budget <<<

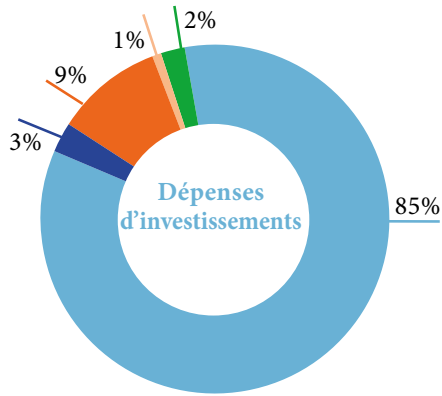
Dépenses d'investissements

Rénovation école élémentaire
immobilisations incorporelles
Subventions
Immobilisations corporelles
Dépenses imprévues
Remboursement d'emprunt

TOTAL

BP 2024

4 798 800 €
12 000 €
175 700 €
549 424 €
42 729 €
92 147 €
5 670 000 €



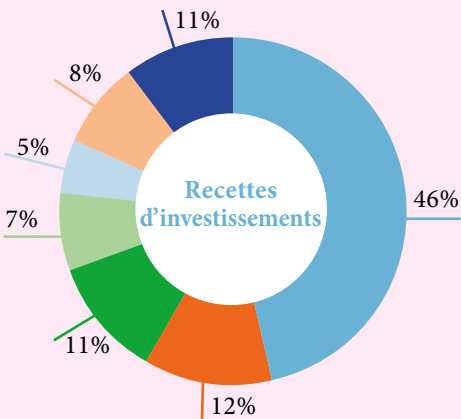
Recettes d'investissements

FCTVA et taxes*
Subventions
Autres immobilisations
Produits de cessions
Excédent de fonctionnement et excédent reporté
Virement de la section fonctionnement
Opérations d'ordre
Emprunt

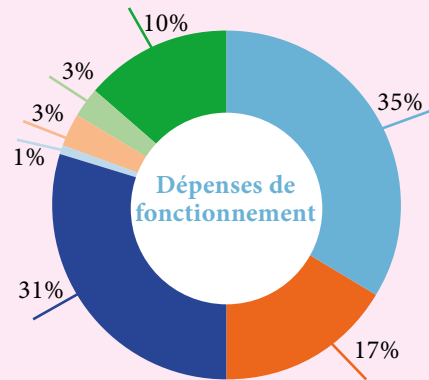
TOTAL

BP 2024

694 603 €
639 570 €
371 451 €
310 000 €
446 886 €
590 090 €
15 400 €
2 602 000 €
5 670 000 €



*Fonds de compensation TVA.



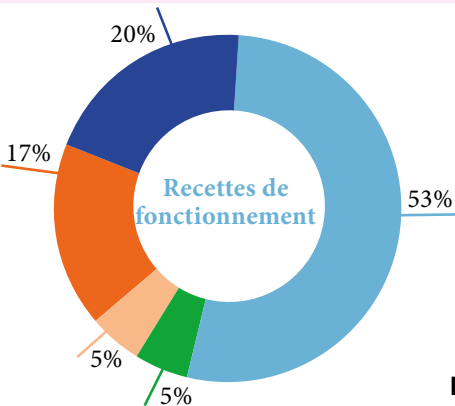
Dépenses de fonctionnement

Consommables, maintenance et services extérieurs
Frais de personnel et élus, Formation
Fêtes et cérémonies
Dépenses à caractère financier
Subventions associations, CCAS et autres contributions
Dépenses imprévues
Opération d'ordre
Vir. à la section investissement

TOTAL

BP 2021

1 069 360 €
1 262 800 €
20 100 €
89 050 €
360 950 €
102 250 €
15 400 €
590 090 €
3 510 000 €



Recettes de fonctionnement

Produits de service, attén. de charges
Recettes fiscales
Dotations et subventions
Revenus d'immeubles
Autres produits financiers
Excédent antérieur reporté

TOTAL

BP 2021

185 083 €
1 851 000 €
604 050 €
161 500 €
7 030 €
701 337 €
3 510 000 €

Laurence Rey, Adjointe au maire

ECOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MONNET

Avancement du projet de reconstruction

La phase Avant-Projet définitif (APD) a été finalisée. Cette étape est fondamentale car c'est à ce stade que toutes les remarques, demandes complémentaires, ainsi que les vérifications de la conformité avec le programme sont intégrées et que l'estimation du coût des travaux engage la maîtrise d'œuvre.

L'étape suivante est celle du dépôt de la demande du permis de construire. Celui-ci va être déposé en juin. L'été sera celui de l'établissement du dossier de consultation des entreprises pour un dépouillement des réponses aux appels d'offres et un choix à l'automne.

Les dossiers de demande de subventions auprès des différentes sources de financement, Etat, Département, CAN, ont été déposés en février dernier en même temps que le meilleur montage financier était recherché.



En raison de l'augmentation importante du coût des travaux due à la conjoncture générale, l'ampleur du projet a été réduite. Ainsi, la transformation de la restauration scolaire n'est plus envisagée. La priorité reste la reconstruction de l'école élémentaire et de l'accueil périscolaire. Le programme et la qualité architecturale restent préservées.

Estimation

Coût des travaux HT	3 500 000 €
Honoraires divers HT	500 000 €
Total HT	4 000 000 €
Total TTC	4 800 000 €

Tourisme <<<

CAMPING LE GUÉ DE LA RIVIÈRE

bilan en constante augmentation

Le bilan est en hausse en 2023 avec 2 614 nuitées enregistrées. Notre camping et notre ville plaisent aux touristes cherchant calme, sérénité et sécurité mais aussi des services et des activités plaisantes. Leurs avis sont unanimes quand ils disent que les espaces sont grands et propres et la ville agréable avec son marché, ses commerces, ses chemins et sa verdure. Ils le disent en

français et dans d'autres langues aussi car nous avons plus de 13% de clientèle étrangère.

Nos agents municipaux se sont mobilisés au printemps pour l'ouverture de la pleine saison. Celle-ci s'étendra du 29 avril au 28 septembre pour accueillir les campeurs et les camping-caristes dans un lieu bien préparé et entretenu en extérieur comme en intérieur avec le bloc

sanitaire et la salle commune.

Les 21 « bons plans » proposés par nos commerces et entreprises sont un atout très important. Nous avons été remarqués par Camping-car Park comme le camping « champion du réseau ».

Cette année, nous complétons la mise en place de borniers électriques et surtout nous ajoutons un garage à vélo pour la recharge des batteries pour ceux qui possèdent un vélo électrique. Ce nouveau service vient compléter l'accueil aux cyclotouristes toujours plus nombreux dans notre région.

Notre communication se développe aussi puisque nous apparaissions plus lisiblement sur le site de l'office de Tourisme de Niort-Marais Poitevin. Des animations estivales vont aussi être mises en place sur le site du Port et des aménagements se poursuivent afin de laisser aux vacanciers le loisir de marcher, pêcher, circuler à vélo, pique-niquer, se détendre, entretenir leur forme avec le parcours santé, jouer en famille avec la tyrolienne, et profiter des tables et fauteuils en bois. Vive l'été !!



»» Association

Claude Caillaud, 70 ans de bénévolat !

Le tissu associatif est une des composantes indispensables de la vie des communes et les bénévoles y jouent un rôle prépondérant. Bien que moins nombreux, certains font figure d'exception...

Claude Caillaud a reçu, le 14 décembre dernier, le diplôme d'honneur du bénévolat avec plateau d'argent, remis par le Comité Départemental de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif pour 70 ans de participation dans la même association... sûrement un record à battre ! D'autant plus qu'il est toujours présent et actif au sein de « l'Harmonie ». C'est la plus ancienne société Mauzéenne, créée en 1870. Elle anime les Festivals René Caillié en 1877 et de Fanfare elle deviendra progressivement « Harmonie ». Elle accompagne toujours aujourd'hui les manifestations officielles. Initié dès 5 ans par sa mère pianiste, Claude Caillaud laissera les touches du piano pour celle du Saxo à 11 ans et depuis, il ne l'a jamais quitté. Entré dans la fanfare à 15 ans, il devient secrétaire à 22 ans pendant 5 ans, puis chef de l'Harmonie en 1965, pendant 21 ans. S'étant perfectionné pendant sa période militaire, il pourra donner des cours aux jeunes pendant toutes ces années, avant de devenir président de 1990 à 1996.



Avec 50 musiciens dans les années 60, l'activité était débordante : commémorations, sorties extérieures, défilés, concours musicaux, animations, bals, dîners dansants, concerts... etc... Mais comme pour toutes les associations, l'Harmonie comme beaucoup d'autres est victime de l'évolution des conditions de vie des populations rurales, en particulier l'augmentation croissante du nombre d'activités et leur diversité. La diversité si elle est synonyme de qualité (à vérifier) engendre aussi mécaniquement une baisse du nombre d'adhérents. L'Harmonie a heureusement trouvé des « associés » avec « Les copains Musiciens du Vanneau » permettant de faire perdurer l'activité, en particulier les concerts. Des échanges se sont créés aussi avec les formations de Saint-Symphorien et Cherveux. Alors Claude continue encore longtemps car si la musique adoucit les mœurs, elle est aussi preuve pour toi de longévité. N'oublie pas nous avons rendez-vous pour tes 100 ans !

JJ BELOT
SMHG

»» CCAS

L'EHPAD et le CCAS réunis pour la bonne cause

Une rencontre, organisée par La Résidence De VALLOIS et le CCAS, a permis aux résidents de l'Ehpad et aux personnes âgées qui maintiennent leur lieu de résidence à leur domicile de se rencontrer et d'échanger. Cette rencontre a eu lieu dans le restaurant de l'établissement, récemment rénové grâce au financement du Département. Le président de la maison de retraite, Mr COUTURIER, le directeur, Mr KEMEL, le Maire, Mr MAUFFREY, et l'adjointe en charge du CCAS, Mme BLANCHARD, ont pu échanger avec les aînés présents, toujours attentifs, et réceptifs à ces moments privilégiés de convivialité.



MOT DE L'OPPOSITION

Nous nous réjouissons du retour des beaux jours, et avec eux, des moments de convivialité animant la commune grâce à l'implication des bénévoles, associations et personnels municipaux. Nous les remercions pour leurs actions concrètes au service des Mauzéens.

La période est aussi celle des choix budgétaires et nous nous sommes opposés à ceux réalisés par le Maire. Nous avons exprimé, en responsabilité, la nécessité de considérer la situation financière délicate des Mauzéens et de consentir l'absence d'augmentation des contributions fiscales ou à défaut, une augmentation très limitée pour les protéger. Lors du conseil municipal, 8 voix ont soutenu une augmentation de 1 % et 8 voix, dont les nôtres, se sont exprimées en vain pour une année sans augmentation. Cette année, l'augmentation de la part municipale de la taxe foncière a donc été validée par la seule voix prépondérante du maire. Cette répartition des voix montre que cette augmentation n'était pas nécessaire, mais liée à un choix du Maire qui le justifie par les « finances équilibrées mais fragiles » de la commune. La commune accueille pourtant de nouveaux contribuables, accueil représentant déjà une augmentation substantielle des ressources municipales.

Nous déplorons donc le choix du Maire d'augmenter un impôt inéquitable pour les Mauzéens tout en acceptant de vendre la trésorerie à un prix très inférieur à l'estimation réalisée par le domaine, faute d'une publicité adéquate permettant d'attirer des investisseurs. Nous regrettons d'entendre son désintérêt vis-à-vis de la jeunesse, comme l'atteste son manque de volonté pour installer des structures de jeu déjà commandées et reçues. Nous refusons le discours indiquant déjà que l'école bloquerait toute autre investissement municipal, qu'il soit associatif, social ou sportif.

Nous continuerons malgré tout à alerter, à argumenter et à convaincre en faveur de l'application d'une politique équitable et responsable au service de tous les Mauzéens, les résidents comme les acteurs économiques, en commission ou lors des prochains conseils municipaux auxquels nous vous invitons à participer massivement pour manifester votre soutien à notre politique juste et équilibrée.

JONATHAN BERNARD,
MORGANE OVIDE, DAMIEN ADRAS

Conseillers municipaux de l'opposition.



Rétrospective ««

Ça bouge à Mauzé !

10 FEVRIER Job dating

Ils sont venus nombreux ce samedi matin 10 février à la salle des fêtes. 19 entreprises mauzéennes ou du très proche alentours étaient présentes pour proposer leurs annonces d'emploi long, court, saisonnier ou en alternance dans des métiers de l'industrie, du commerce ou des services et pour tous niveaux de qualification. Merci à elles d'avoir permis à plus de 120 mauzéennes et mauzéens de venir déposer leur CV, parler de leurs motivations et de discuter des offres de travail sur notre commune au plus près de chez eux.

Nous leur souhaitons réussite dans les recrutements et épaulons-les dans ces diverses missions.



5 AVRIL Après Nice, Rio de Janeiro et Venise, c'est Carnaval à Mauzé !



Lors de la journée ensoleillée du 5 avril, les enseignantes et enseignants de l'école élémentaire Jean Monnet ont organisé un défilé de carnaval, aidés par des bénévoles pour assurer la sécurité lors du déplacement du cortège. Les enfants ont déambulé dans le centre bourg mauzéen en arborant fièrement les masques décorés par leurs soins. Motifs aborigènes, formes animales, influences des peuples premiers, la diversité des créations a égayé les rues mauzéennes aux sons de rythmes festifs. Une escale auprès de la base du SDIS 79 a permis, peut-être, de susciter des vocations de pompiers lorsque les enfants ont pu visiter les véhicules. Ce fut ensuite l'heure du goûter pour clore ce moment fort. Les enfants sont rentrés heureux de cette expérience, merci à tous ceux qui ont participé à cette réussite, comme en témoignent ces quelques photos !



»» Rétrospective

6 AVRIL Color Mauz', une avalanche de couleurs sur notre commune

Le samedi 6 avril, l'APEI (Association des Parents d'Élèves Indépendants) aux côtés de Chrystelle Delarue-Pernet a lancé une toute nouvelle action : La Color Mauz'. Le projet a été proposé par Chrystelle en septembre et a demandé plusieurs mois de préparatifs. C'est une course pédestre colorée (aussi connue sous le nom de color run) ouverte à tous pour le simple plaisir de courir ou de marcher, sans chrono, sans pression, bref totalement libre. Le seul impératif, s'habiller en blanc pour, à la fin de la course, devenir un véritable arc-en-ciel ! A chaque kilomètre parcouru, on vous enduit de la tête au pied d'une nouvelle couleur. La poudre Holi colore les vêtements. Rassurez-vous, elle n'est absolument pas nocive pour la santé. Pour la véritable histoire, cette fête est issue d'une tradition indienne annonçant l'arrivée du printemps. Objectif accompli pour cette 1^{ère} édition qui a réuni près de 200 participants ! Cette fête des couleurs, inédite sur notre commune, a permis de rassembler Mauzéens et non Mauzéens, sportifs ou pas, toutes générations confondues afin de passer un moment sympa tout en couleurs après un hiver où nous manquions de pep's. 3 parcours étaient proposés : course enfants (300 et 1000 mètres) et marche ouverte à tous : 3 km, course de 5 km réservée aux adultes.

A la fin de la journée, tous les participants se

sont regroupés pour le Holi Time. Pour prolonger les festivités, possibilité de restauration sur place et animation tout au long de la journée par un DJ (Overtone). Les retours des familles sont très positifs et les participants réclament déjà une seconde édition ! Aurélien Rittener (président de l'APEI) et Chrystelle tiennent à remercier l'ensemble des participants, les bénévoles et signaleurs ainsi que les partenaires 100% locaux qui leur ont fait confiance pour les suivre dans cette aventure et sans qui ils n'auraient pas pu porter ce projet : Iad France / Ricousse enduit concept / Brice Musemaque / Prelys Courtage / Yunie Hime / L'Apollon / La Ferme Gourmande / Thibault Augereau / Commune de Mauzé / JF Duport Sopaglace / Imprimerie de la Sèvre / Mutuelle de Poitiers / Foulées René Caillié / Tourne Broche d'Alain / L'Amie de Mallet / Le Comité des fêtes / Mauzé Actif / Intermarché Mauzé.

Chrystelle et l'APEI Mauzé.

Contacts : apei.mauze@gmail.com ou chrystelle.delarue-pernet@iadfrance.fr



6 AVRIL Salon de la Rénovation



Bel évènement le 6 avril pour cette première édition du Salon de la Rénovation énergétique à la salle des fêtes. Les Mauzéens souhaitant améliorer les consommations d'énergie, isoler et rénover leurs maisons ont pu trouver à la fois :

- les services de l'Agglo de Niort, de l'Anah, d'Urbanis et de Soliha pour répondre à leurs demandes de constitution des dossiers et des aides financières possibles grâce à leurs programmes ;
- la commune qui complète ces aides par une participation financière supplémentaire ;
- un bon nombre d'artisans locaux pour les réaliser car tous les métiers étaient présents lors de cette journée.

Nous avons pu voir que nous avons la chance de disposer d'un fort réseau de professionnels capables d'aider les Mauzéens pour améliorer l'habitat et les économies d'énergie. De nombreux contacts ont été pris et pourrons se poursuivre auprès de l'Anah, Urbanis, Soliha, la commune de Mauzé, Niort Agglo.



DU 6 AU 14 AVRIL

Exposition Simone Viollet



Plus de 300 visiteurs ! Succès, reconnaissance et admiration : trois mots pour résumer une semaine d'exposition initiée par le Centre socio culturel du Pays mauzéen, avec le soutien de la Mairie de Mauzé, qui a permis à tous les habitants de découvrir la qualité et la luminosité des tableaux de Simone Viollet.

Rétrospective ««

Peintre méconnue de son vivant, car très discrète, elle savait traduire lumières, reflets et patrimoine atlantique avec talent. Les Mauzéens ont reconnu avec émotion des lieux familiers aujourd'hui disparus ou transformés : l'église, les Halles, le château... sous la neige.

Que les familles de Bernard et Jean Louis Viollet soient remerciées pour avoir permis cette exposition enthousiasmante.

8 JUIN 1^{ère} édition : guinguette au port

Le quartier de Richebonne organise pour sa première édition une guinguette le 8 juin 2024 au port de Mauzé pour toute la population Mauzéenne et tous les touristes présents sur notre commune et les communes avoisinantes. Animer, décorer, embellir le port a demandé un gros investissement de la part des bénévoles pour cette occasion. Une ambiance musicale, des jeux en bois, une buvette, des food-trucks, que de bons ingrédients pour une guinguette réussie.

CCAS ««

9 MARS Repas des aînés

Plus de 180 personnes avaient fait le déplacement pour le repas des aînés. Tous sont repartis très satisfaits du repas et de la musique. A recommencer l'année prochaine.



16 MARS Les 100 ans de Mr Georges GRANDE



Le 16 mars avait lieu à la mairie de Mauzé sur le Mignon, une cérémonie organisée par Mme Martine BLANCHARD, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS, pour les 100 ans de Mr Georges GRANDE. Il était accompagné de sa femme Angèle et de ses enfants, trois garçons et une fille, originaires de la région parisienne. Ils ont

suivi à Mauzé leur petits-enfants et leur fille qui y résident depuis 2007. Leur présence a permis à Mr et Mme GRANDE de rester dans leur maison et de voir la quatrième génération poindre le bout de nez en fin d'année 2023, une arrière-arrière-petite-fille.

9 AVRIL Après-midi dansant pour les seniors



Le 9 avril a eu lieu un après-midi dansant pour les Mauzéens toujours avec l'orchestre METRONOME bien connu à Mauzé. L'ambiance était au rendez-vous, le goûter aussi avec des boissons chaudes ou froides. Les petits gâteaux et la musique font de cet après-midi un moment de convivialité très apprécié. Tous se sont (re)donnés rendez-vous en fin de l'année.



Mauzé actif : les artisans et commerçants de Mauzé à votre service



Mauzé actif est une association regroupant les artisans et les commerçants de Mauzé sur le Mignon. Ils œuvrent ensemble pour permettre à notre commune d'être plus dynamique et attractive en décorant nos rues à chaque saison. L'association vous donne aussi rendez-vous

pour le jeu de piste de l'été interactif, **le vide grenier le dimanche 20 octobre 2024** et pour la première fois le loto de fin d'année le samedi 23 novembre. La tombola de fin d'année sera reconduite avec de nombreux bons d'achats et lots à gagner du 1^{er} au 31 décembre.

Pour en savoir plus, rendez-vous chez vos artisans commerçants où vous pourrez également retrouver la nouvelle brochure avec toutes leurs activités et leurs coordonnées.

»»» Agenda

» Le 15 juin

Fête des écoles.

» Le 21 juin

Fête de la musique.

» Les 22 et 23 juin

Fête René Caillié.

» Le 29 juin

Gala En Form'.

» Le 4 juillet

Eurochestries. Quator à corde.

» Le 13 juillet

Bal des pompiers à la salle des fêtes. Verre de l'amitié offert par la mairie.



» Diététicienne nutritionniste Johanna Morin



Diplômée depuis 10 ans et installée en libéral depuis 7 ans, je vous informe que j'exerce au cabinet médical de Mauzé-sur-Le-Mignon. Si vous souhaitez mettre en place un rééquilibrage alimentaire pour une perte de poids ou avoir un suivi nutritionnel pour réguler certaines pathologies (cholestérol, diabète, problème digestif, ménopause, stéatose hépatique...), n'hésitez pas à me contacter.

42 route de Prin à Mauzé-sur-Le-Mignon
Pour prendre RDV : 06 52 20 36 55 ou Doctolib

Consultations remboursées en totalité ou en partie par certaines mutuelles

» Ouverture de la micro crèche en septembre

La micro-crèche Loupiala ouvrira ses portes le 2 septembre prochain dans notre commune. Elle pourra accueillir 12 enfants de 10 semaines à 4 ans en accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou temps partiel. Encadrés par 5 professionnels de la petite enfance, les enfants seront accueillis dans des locaux neufs dans un espace chaleureux, lumineux et sécurisé.

Le projet pédagogique s'articule autour du bien-être, du respect du rythme de chaque enfant, la motricité libre, la bienveillance et l'accompagnement à la parentalité. Il s'agit d'une structure privée. La CAF participe aux frais de garde par le versement du CMG (complément mode de garde) aux parents. La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.

Les inscriptions sont ouvertes. Il reste quelques places !
RDV sur www.loupiala.fr, rubrique inscription, ou bien par téléphone auprès de Virginie Duret, gestionnaire : 06 68 63 02 76



Maison France Service a intégré le CCAS depuis Juin 2023

Pour vous servir au mieux, Sylvie et Stéphanie vous accueillent dans les locaux situés à droite de la mairie.

Pour les contacter :
CCAS : 05 49 26 14 58
Maison France Services :
05 49 26 14 57

SIÈGE : MAIRIE DE MAUZÉ - TÉL. 05 49 26 30 35 - FAX. 05 49 26 71 13 - E-MAIL : [MAIRIE@VILLE-MAUZE-MIGNON.FR](mailto:mairie@ville-mauze-mignon.fr)
SITE INTERNET : WWW.VILLE-MAUZE-MIGNON.FR - **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** PHILIPPE MAUFFREY
RÉDACTRICE EN CHEF : MARTINE BONNETÊTE - **COMPOSITION :** VALÉRIE LE LOUER - **IMPRESSION :** MAUZÉ IMPRESSIONS - **MEMBRES DE LA COMMISSION ET RÉDACTEURS :** PASCALE GAUTIER, ISABELLE PAUMIER, PIERRE-JEAN CALMEL, ALAIN PAUPERT, DAMIEN ADRAS, ALAIN MAYE, PATRICK RABALLAND, LAURENCE REY, MARTINE BLANCHARD, MARIE-FRANÇOISE BOUIX, GÉRARD SCHAMBERT, JEAN-JACQUES BELOT - **CRÉDIT PHOTO :** MARTINE BONNETÊTE, DAMIEN ADRAS, SHUTTERSTOCK, PHOTO DE COUVERTURE : COLOR MAUZÉ 2024.

